

Manifeste du collectif « Touche pas à ma bourse, je la mérite »

PRÉAMBULE

Notre collectif ne prend pas part au débat partisan. Il est transpartisan, et en cela représentatif des revendications de la jeunesse. Nous appelons au consensus autour de la légitimité de notre cause. Si tout un chacun soutient notre combat pour des raisons diverses, nous entendons sublimer ces dernières afin de nous faire la voix de tous. Nous exprimons avant tout les doléances des bacheliers ou futurs bacheliers, ainsi que des licenciés touchés par la suppression de l'aide au mérite. Notre souhaitons obtenir un accord qui respecte leur intégrité.

Nous prenons acte du fait que la suppression de l'aide au mérite n'est pas motivée par des raisons économiques. En 2013, l'Etat a dépensé 42,3 millions d'euros pour soutenir les bénéficiaires de cette aide. Mis en perspective avec les 1,86 milliards d'euros que coûte chaque année les bourses sur critères sociaux, sa suppression conduit à une **économie infinitésimale**.

Jamais l'Etat n'a autant investi dans les bourses sur critères sociaux. Depuis 2012, le budget total des aides aux étudiants a bénéficié de 450 millions d'euros supplémentaires. Cette suppression ne répond effectivement pas à un impératif budgétaire.

Nous demandons au gouvernement d'être pragmatique, de cesser de se dissimuler derrière un discours idéologique, et de se confronter à la réalité pratique de cette mesure.

NOUS APPROUVONS LA FINALITÉ DE LA RÉFORME

Afin que chacun puisse réussir, une partie de la population étudiante souvent délaissée a bénéficié de la création de 125 000 aides de 1000€ par an attribuées à l'échelon 0 bis des critères sociaux du CROUS, de la réévaluation de l'échelon 7, ainsi que de l'instauration de 2000 allocations d'urgence en faveur des étudiants en situation d'autonomie avérée.

La mise en place à terme d'un système garantissant **l'égalité des chances** au sein des études supérieures semble relever de la volonté gouvernementale. C'est ce que promet l'allocation d'études annoncée par François Hollande en 2012, et confirmée par Geneviève Fioraso au 83e congrès de l'UNEF en avril 2013. Face au flou qui accompagne cette promesse, nous tenons à souligner que l'égalité, c'est donner à chacun sa juste part, géométriquement ; c'est-à-dire en fonction de ses besoins, de ses revenus et de ses dépenses.

Cette avancée vers l'égalité des chances entend donner à chacun la possibilité d'entreprendre des études sans que celles-ci soient mises en danger par des contraintes financières, et **sans devoir se salarier ou s'endetter lourdement**. Nous aspirons nous aussi à cette société où la seule mesure de la réussite sera le mérite, c'est à dire les qualités individuelles et l'effort fourni, et non le pouvoir financier. Ainsi chacun doit être poussé vers la réussite ; c'est la finalité des études. **Un potentiel n'est rien s'il n'est pas encouragé, reconnu et exploité.**

MAIS NOUS NOUS INDIGNONS DE SES MODALITÉS

Or, le gouvernement fait marche arrière ! Force est de constater qu'il va à l'encontre de la promesse de François Hollande en 2012 : œuvrer « *pour la justice et pour la jeunesse* ».

En effet, le gouvernement aurait dû travailler en ayant en tête l'intérêt des jeunes. Or, nous déplorons **un manque total de communication**. Cette suppression en toute discrétion a constitué un facteur de risque important pour les lycéens. Jusqu'au 24 juillet dernier, les bacheliers boursiers comptaient sur cette aide au mérite pour financer leurs études supérieures. Les CROUS eux-mêmes affirmaient n'avoir reçu aucune directive jusque courant juillet. Les étudiants sont aujourd'hui en plein désarroi.

Par ailleurs, le gouvernement a prétendu œuvrer en ayant en vue la réussite de tous. Or, dès le mois de septembre, c'est la réussite de 8000 étudiants privés du quart jusqu'à plus de la moitié de leur budget qui est mise en danger. Cela est dramatique. Une telle baisse est véritablement inconsciente quand on a en tête l'étude de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) publiée le 10 décembre 2013 : aujourd'hui la moitié des étudiants sont confrontés à des difficultés financières et 77 % des étudiants issus du monde ouvrier ne disposent pas d'assez d'argent pour couvrir **leurs besoins vitaux**. L'aide au mérite permettait à des jeunes issus de milieux défavorisés et ayant de grandes ambitions de pouvoir vivre. **Même si elle avait perdu son sens, elle n'en perdrait pas son utilité !** Une large proportion de ces jeunes entreprendra des études particulièrement chronophages, donc incompatibles avec un emploi : ils devront sans autre alternative revoir leurs ambitions à la baisse et renoncer à des études que leur seul mérite personnel, et non le revenu fiscal de leurs parents, leur aurait permis d'entreprendre.

La prétention des classes populaires à faire partie des élites de la Nation par leur réussite au sein de l'École de la République est remise en cause. L'Etat doit garantir la mobilité sociale qui participe à l'existence même de notre démocratie républicaine. En voulant gommer **trop tôt** de prétendues inégalités au sein des boursiers, en réalité il replonge les étudiants issus de milieux modestes en position d'inégalité par rapport à ceux des milieux aisés. À ce titre, la suppression en l'état de l'aide au mérite est **un crime contre la jeunesse**.

LE MÉRITE DOIT ÊTRE RECONNU PLUS QUE JAMAIS !

En 1998, le gouvernement de Lionel Jospin crée **l'aide au mérite** : Claude Allègre était alors ministre de l'Éducation nationale et Ségolène Royal ministre déléguée de l'Enseignement scolaire. Cette aide répondait à la nécessité *« d'orienter des étudiants méritants issus de milieux modestes vers des concours ou des formations qu'ils n'auraient pas spontanément envisagé de préparer et de leur donner les moyens matériels et moraux d'entreprendre un cursus long »* (circulaire n° 2000-111 en date du 24 juillet 2000). Sans cette aide, ces étudiants se seraient autocensurés. En 2001, elle est étendue par Jack Lang à davantage d'étudiants.

Depuis 2009, tous les boursiers du supérieur titulaires d'une mention Très Bien au baccalauréat ou faisant partie des meilleurs licenciés, bénéficiaient de l'aide au mérite.

En 2014, on aurait pu s'attendre à une extension de l'aide au mérite à d'autres bacheliers boursiers qui, malgré le fait qu'ils n'aient pas obtenu de mention Très Bien, auraient le mérite d'entreprendre de grandes études. Non ! Le ministère avance des problèmes d'ordre pratique pour expliquer cette suppression : trop de mentions, trop difficile de faire un classement entre licenciés. **Loin de corriger les failles du système, il en fait table rase**. Au lieu de garantir **l'excellence pour tous** et au lieu de **démocratiser les grandes études**, il en ferme les portes en supprimant l'aide au mérite. Ce ne sont pas plus d'étudiants qui auront les moyens de financer leurs grandes ambitions, c'est zéro ! Nul ne sera plus considéré comme méritant.

L'Etat peine encore à donner à chacun la possibilité d'entreprendre les études de son choix, et le gouvernement choisit d'arrêter l'ascenseur social dans notre pays pour le mettre en travaux pendant plusieurs années. Mais aujourd'hui plus que jamais, nous en avons besoin !

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT D'ÊTRE PRAGMATIQUE

Il ne doit pas priver de leur réussite - **ici et maintenant** - des étudiants qui passeront au travers de sa politique à cause d'un réformisme trop lent à se mettre en œuvre. Nous proposons **De maintenir l'aide au mérite jusqu'à ce qu'un système garantissant la réussite de tous (dont celle des étudiants jugés méritants) soit effectif ;** et en parallèle :

De régler ses problèmes structurels tout en l'étendant à d'autres étudiants boursiers entreprenant de grandes études, car le mérite existe aussi ailleurs ;

De l'étendre de ce fait aux meilleurs candidats européens, pour les attirer en France, en sollicitant l'UE et la générosité de la Fondation de France pour cette aide à l'excellence. Son financement global serait plus diversifié et pèserait moins sur l'Etat.